
NOTICE

*De quelques Poissons découverts dans les lacs
du Haut-Canada, durant l'été de 1816.*

PAR CH. A. LESUEUR.

I. **P**IMELODE BLANCHATRE. (*Pimelodus albidus.*)

Caract. spéc. Tête large, aplatie, corps quatre fois et demie aussi long que la tête, couleur d'un blanc cendré.

Le corps qui présente quatre fois et plus la longueur de la tête est large antérieurement et comprimé postérieurement.

Tête évasée, aplatie, dos élevé, peau unie, d'une couleur blanche, quelquefois cuivrée, un peu plus foncée sur le dos et tirant au gris.

Yeux moyens proéminens, iris jaune vert de chat, avec des rayons bleuâtres sur le bord.

Narines antérieures, un peu tubuleuses; les postérieures linéaires et surmontées d'un long filet charnu en forme de barbillon, un peu aplati; quatre autres barbillons plus petits sous la mâchoire inférieure. De petites dents mobiles, pressées et rangées en cardes, garnissent les deux mâchoires; elles sont longues, fines, aiguës et ne laissent apercevoir que leur extrémité.

Nageoires abdominales, amples: première dorsale un

peu élevée et arrondie ; deuxième dorsale adipeuse ; pectorales petites ; ventrales très-petites ; anale longue, arrondie ; caudale très-légèrement échancrée, arrondie à ses angles ; premiers rayons de la dorsale et des pectorales fort osseux cachés sous la peau, ainsi que leurs dentelures. Toutes ces nageoires sont fort épaisses, de couleur rouge, excepté l'adipeuse qui est un peu brunâtre.

Le poisson parvient à la longueur de quinze pouces français ; la tête a trois pouces de diamètre dans la plus grande circonférence. Il se prend en novembre ; l'espèce est moins commune que la nébuleuse ou cuivrée ; mais elle parvient à une plus grande taille ; sa chair est blanche et de très-bon goût.

Rayons : B. 10 ; P. 11 ; D. 7 ; V. 8 ; A. 22 ; C. 10.

Tous ces rayons sont divisés à leur extrémité.

Habite la Delaware.

2. PIMELODE YELLOW BELLY. (*P. nebulosus.*)

Caract. spéc. Couleur jaune cuivrée avec une teinte brune disposée en nuage sur le dos et les côtés ; iris blanc ; abdomen blanchâtre.

Le corps des poissons de cette espèce a quatre fois et demie ou environ la longueur de la tête. Sa forme se rapproche beaucoup de celle de la précédente espèce ; mais ce pimelode est moins épais, moins large, et d'une plus petite taille.

Première nageoire dorsale ronde et moyenne ; deuxième nageoire adipeuse et arrondie ; pectorales et ventrales petites et rondes ; anale allongée, arrondie ; caudale épaisse, peu échancrée, presque droite et arrondie aux extrémités

des lobes ; toutes ces nageoires épaisses ; les premiers rayons de la dorsale et des pectorales fort osseux et cachés sous la peau.

Mâchoires inégales , la supérieure plus longue , toutes deux armées de petites dents en forme de carde. Dans la gorge sont de petites dents fort pointues implantées dans des tubercules pisiformes.

Narines antérieures tubulées ; les postérieures linéaires , un peu élevées et surmontées par de longs cirrhes charnus dans leur partie antérieure. D'autres barbillons se trouvent à chaque angle des mâchoires et sous la mâchoire inférieure.

Vessie natatoire en forme de cœur , avec une dépression dans sa partie supérieure , pour embrasser l'épine dorsale. De sa base part le canal qui conduit l'air de l'estomac à cette vessie , en se rattachant à son centre. L'estomac est tourné sur lui-même. Le canal intestinal présente plusieurs plis. Sa longueur étendue étoit de vingt-deux pouces dans un individu qui avoit neuf pouces de longueur. Cette espèce est très-nombreuse à Philadelphie. On la voit depuis le commencement du mois de mai jusqu'aux premiers froids de l'hiver ; on la pêche dans la Delaware. Sa chair est blanche et très-estimée.

Rayons : B. 8 ; P. 8 ; D. 6 ; V. 8 ; A. 21 ; C. 18.

C'est un poisson qui a la vie extrêmement dure.

3. PIMELODE CUIVRÉ. (*P. æneus.*)

Caract. spéc. Corps long , d'une couleur cuivrée , marbrée de noirâtre ; mâchoire inférieure plus longue que la supérieure.

Cette espèce a le corps très-long ; la tête plate , plus large

vers l'ouverture des branchies ; les mâchoires horizontales, s'ouvrant peu et difficilement , garnies de petites dents , nombreuses et fines ; des tubercules denticulés se trouvent à l'entrée de la gorge.

Les nageoires sont épaisses et les rayons cachés sous la peau. Première dorsale arrondie ; pectorales pointues , un peu falciformes ; abdominales arrondies , et placées plus loin que la dorsale ; l'anale courte et arrondie ; l'adipeuse du dos assez grande ; caudale tronquée, presque droite ; les rayons osseux des pectorales ont deux rangs de dentelures ; l'antérieur a des dentelures courtes dirigées vers la base ; celles du postérieur sont plus longues et tournées vers la pointe. Le rayon de la première dorsale est sans pointe ; sa forme est triangulaire. Ces rayons et leurs épines sont cachés sous la peau.

On compte au museau huit barbillons, un à chaque angle des mâchoires ; il est plat et rond ; quatre petits rangés en avant sous la mâchoire inférieure, et un en avant de chaque narine postérieure. Les autres narines sont un peu plus avancées et légèrement tubulées. Yeux petits. Iris blanchâtre teint de jaune.

Cette espèce parvient à la longueur de deux à trois pieds.

La vessie natatoire est cordiforme , assez grande et soutenue par deux petits os , placés longitudinalement et fixés à l'épine. Ils sont étroits vers la tête et élargis en cuillères , à l'endroit où ils sont fixés à la membrane blanche, qui sert de première enveloppe à la vessie natatoire. Ces petits os sont libres et attachés seulement par des muscles.

Dans cette espèce , l'estomac est celluleux ; l'ovaire de la

femelle acquiert un développement remarquable. J'ai trouvé une espèce de tœnia dans le canal intestinal. Sa partie antérieure étoit terminée en pointe très-déliée, et les articulations étoient très-séparées.

Rayons : B. . . D. 7 ; P. 9 ; V. 9 ; A. 11 ; C. 25.

Les pectorales sont rougeâtres ; il y a un peu de cette teinte à la queue : tous les rayons sont divisés.

Ce pimelode habite l'Ohio.

4. PIMELODE A QUEUE FOURCHUE. (*P. cauda-furcatus.*)

Caract. spéc. Corps allongé, nageoire dorsale étroite, queue fourchue, mâchoire supérieure plus longue que l'inférieure, couleur blanchâtre.

Le corps de cette espèce est assez égal dans ses proportions. Il est moins comprimé que dans les précédentes espèces. La tête est aplatie, se terminant en pointe vue de profil : elle est de moyenne largeur. L'ouverture des mâchoires est très-petite ; dents également disposées en carde ; tubercules denticulés à la gorge, dont les supérieurs sont demi-sphériques et les inférieurs allongés ; appendices mous aux rayons internes ou arcs branchiaux ; premier rayon de la première dorsale triangulaire, non dentelé ; celui des pectorales a un seul rang de dentelures, dont les pointes sont dirigées vers la base et en arrière du rayon ; nageoire dorsale étroite et pointue ; pectorales grandes ; ventrales moyennes, arrondies ; anale très-longue, plus large antérieurement que postérieurement ; caudale fourchue ; nageoire adipeuse, petite et étroite.

L'œil est moyen, iris blanchâtre teint de jaune, huit barbillons placés comme dans les autres espèces : parmi les quatre qui sont placés à la mâchoire inférieure, on peut remarquer que les deux latéraux sont plus longs que les deux du centre, et que ceux des angles des mâchoires sont longs et forts, roides et un peu comprimés, de couleur bleuâtre plus foncée vers la base.

Ce poisson parvient à la longueur de deux pieds dans l'Ohio. L'estomac de l'individu mâle que j'ai examiné à Pittsburg, étoit rempli de coléoptères et de plusieurs autres insectes.

Rayons : B. . . D. 7 ; P. 8 ; V. 8 ; A. 28 ; C. 16. Principaux, soutenus par quatre à cinq petits à leur base, de chaque côté ; peau très-épaisse.

C'est la seule espèce de toutes celles que j'ai vues, qui ait la queue fourchue ; c'est ce qui m'a déterminé à lui donner le nom sous lequel je la décris.

5. PIMELODE NOIRATRE. (*P. nigricans.*)

Caract. spéc. Tête orbiculaire ; corps plus large antérieurement et comprimé postérieurement ; iris de couleur noire.

Le corps de cette espèce est allongé comme celui de la précédente ; la tête est plus élevée et orbiculaire ; le museau aplati, large ; les joues arrondies, les yeux petits ; les narines postérieures appendiculées, les antérieures tubulées ; mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure ; toutes deux garnies de dents fines, longues, pressées, cachées sous une peau épaisse qui n'en laisse voir que les extrémités. La gorge est également pourvue de tubercules denticulés ; huit bar-

Mém. du Muséum. t. 5.

20

billons ou appendices charnus placés comme dans les autres espèces; les quatre inférieurs égaux. Nageoire dorsale large, arrondie, à rayons osseux dentelés en arrière, la pointe des dents dirigée vers la base : ventrales moyennes rondes; l'adipeuse moyenne; caudale légèrement échancrée en croissant; anale très-longue, arrondie. La figure ci-jointe donnera le rapport que ces nageoires ont entre elles, ainsi que leur position respective. Tous les rayons sont divisés et cachés sous une peau très-épaisse.

L'individu décrit avoit dix-huit pouces, et devient beaucoup plus grand.

Rayons: B. 8; D. 7; P. 10; V. 8; A. 25; C. 16. Tous sont divisés, excepté les osseux de la dorsale et des pectorales.

Ce poisson habite le lac Erié, l'Ontario, etc.; il vit sur les fonds vaseux et dans les rivières qui se jettent dans ces lacs. On le prend comme les autres espèces avec la fouane, même le jour. Son immobilité le rend très-facile à pêcher de cette manière. Il est très-bon à manger. La nuit on le pêche, comme les autres poissons du lac, aux flambeaux. On m'a assuré qu'il parvenoit à une très-grande dimension.

6. PIMELODE NOËL. (*P. natalis.*)

Caract. spéc. Corps égal, nageoires teintées de rouge foncé, couleur olivâtre et unie sur le dos, jaune sous le ventre.

Ce Pimelode a le corps égal depuis la dorsale jusqu'à la queue, et peut être compris entre deux parallèles. Il est aussi haut à la base de la nageoire adipeuse et à la fin de l'anale, que depuis la base de la première dorsale, en descendant derrière les pectorales; tandis que dans les autres

espèces, la partie voisine de la queue est toujours la moins élevée ; la forme des nageoires diffère peu de celle des précédens ; celle de la queue est tronquée en ligne droite ; l'anale est longue, arrondie ; leur couleur est d'un rouge foncé, mêlé d'un peu de jaune ; le dessus de la tête est d'une teinte olivâtre foncée, qui est plus claire sur le dos, passe au jaune sur les côtés et devient d'un jaune clair sur l'abdomen. La ligne latérale est droite et plus apparente dans cette espèce que dans les autres.

La tête est large et un peu orbiculaire ; les dents ont la même distribution que dans les autres espèces. Il en est ainsi des barbillons qui sont au nombre de huit. Ceux de la mâchoire inférieure sont inégaux ; les deux du centre se trouvent les plus courts.

Cette espèce ne parvient pas à une taille remarquable ; elle n'excède guère huit pouces de France.

J'indique ici sous le nom de *Pimelodon livrée* une petite espèce qui s'éloigne des autres par la forme de sa deuxième nageoire dorsale, qui est longue, très-basse et réunie avec celle de la queue, dont elle est séparée par une légère échancrure. La queue est ronde, large, réunie par une légère membrane à l'anale. Celle-ci est grande, arrondie ; la première dorsale est petite ; le premier rayon osseux, sans dentelure ; celui des pectorales est court, osseux et dentelé dans sa partie antérieure. Ces dentelures sont tournées vers le bas et assez espacées entre elles. La première dorsale, l'anale, la caudale et les pectorales sont bordées d'une bande très-noire.

La couleur générale est d'une teinte pâle et roussâtre ; elle s'étend sur la tête, les narines, les barbillons, etc., qui

d'ailleurs ne diffèrent en rien de ceux des autres Pimélodes. La peau de ce poisson est unie, avec de petites pustules sur le dos; la ligne latérale est sensible.

Rayons : B. 8; D. 8; P. 12; V. 9; A. 20; C. 50. Tous ces rayons sont sous-divisés.

L'ACIPENSÈRE PLEIN DE TACHES. (*Acipenser maculosus*.)

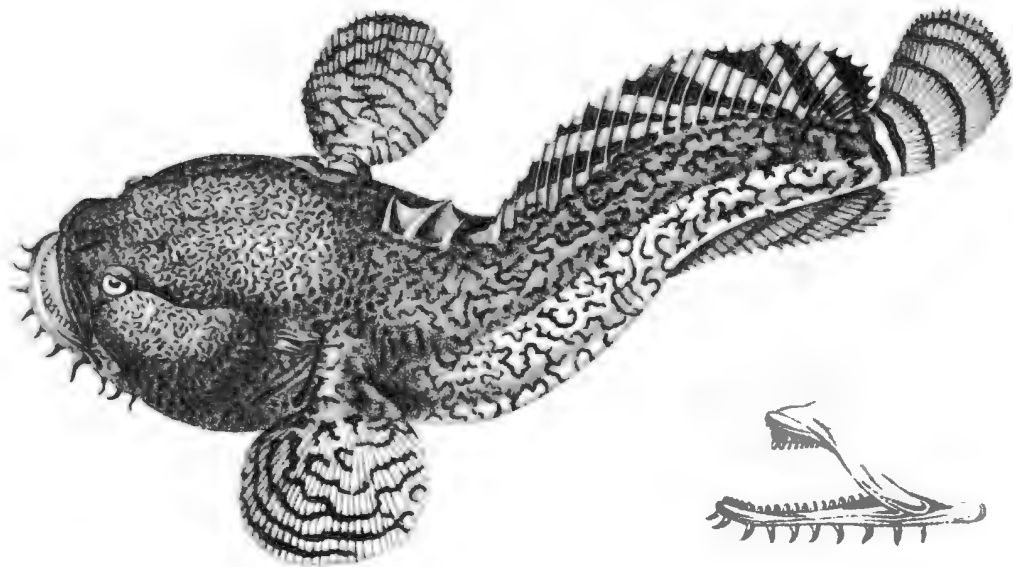
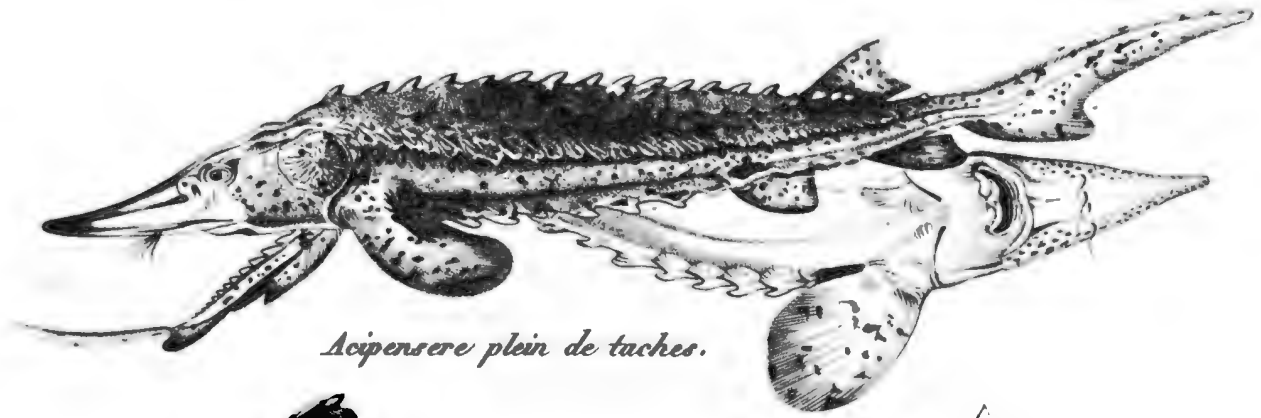
Caract. spéc. Corps élevé vers le dos et très-étroit vers la queue, couvert de taches noires irrégulières; abdomen jaunâtre, dos olivâtre, museau très-pointu.

Cinq rangs de tubercules radiés, surmontés d'une protubérance terminée par une épine crochue. Quatorze sont sur le dos; trente-trois à trente-cinq sur chaque côté, neuf à dix dans la région de l'abdomen. Ces nombres peuvent peut-être varier, suivant l'âge ou la taille du poisson.

Tête large avec de légères aspérités aux disques osseux qui la recouvrent; museau pointu, étroit, répondant à la moitié de la longueur de la tête.

L'œil oblong et moyen, pupille noire, ronde et non fendue comme dans l'acipensère du lac Érié; deux ouvertures aux narines, placées près des yeux; la première plus grande et plus basse; la deuxième petite et ronde; quatre barbillons distribués presque au milieu, entre le bout du museau et les yeux; nageoires pectorales grandes, arrondies; dorsale plus longue que haute; ventrales petites; anale étroite à sa base, prolongée en arrière; caudale longue presque droite, légèrement échancrée; lobe supérieur pointu, étroit; l'inférieur large et court.

La peau entre les écailles est rude et couverte d'aspé-



VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

rités; le corps, les nageoires, la queue sont parsemées de taches noires très-irrégulières dans leur forme, comme dans leur distribution. Cette espèce d'acipensère parvient à deux ou trois pieds de longueur. Elle habite l'Ohio.

La famille des gades a été presque en totalité passée en revue pour les espèces qui appartiennent aux mers de l'Amérique septentrionale. Parmi ces espèces, il en est plusieurs que je crois nouvelles, deux desquelles appartiennent aux eaux douces et deux autres aux eaux salées. De ces quatre nouvelles espèces, il en est une qui a tous les caractères du genre *Batrachoides* de M. Lacépède.

LA BATRACHOÏDE VERNEULLE. (*Batrachoides vernullas.*)

Caract. spéc. Les deux nageoires dorsales réunies; des aiguillons aux opercules; tête aplatie, large; barbillons placés sous et au bord de la mâchoire inférieure; point d'écaïlles apparentes; peau unie; ouverture des branchies étroite et en avant des nageoires pectorales; dents très-fortes et mousses implantées dans les deux mâchoires, un rang de plus petites placé au bord extérieur de la supérieure.

Le corps et l'ouverture des mâchoires ont beaucoup de rapport avec ceux des lophies. Le nom de *toad fish*, poisson-crapaud, qu'on lui donne à Rhode-Island, est le même sous lequel étoit désigné celui qu'a décrit M. Lacépède, qu'il appelle batrachoïde. La figure ci-jointe présentera la forme des nageoires et leur situation respective. On y compte le nombre de rayons suivant.

Rayons: B. 7; P. 19; D. $\frac{3}{17}$; A. 22; J. 3; C. 15.

Tous sont divisés et renfermés dans une peau épaisse et très-gluante. Le corps est parsemé de petites lignes noires vermiculées sur la tête, plus large sur le dos, et augmen-

tant de largeur vers la queue, qui est elle-même ornée de six bandes noires; les nageoires en offrent également, mais dont la distribution est plus irrégulière. Six autres bandes sont à la dorsale et quatre à l'anale; toutes ces bandes noires se détachent sur un fond roussâtre sur la tête et le dos, jaunâtre aux nageoires et sur les côtés de l'abdomen.

Ce poisson vit sur les fonds limoneux des anses et des baies de Rhode-Island. On n'en fait aucun cas. On le trouve également à Salem.

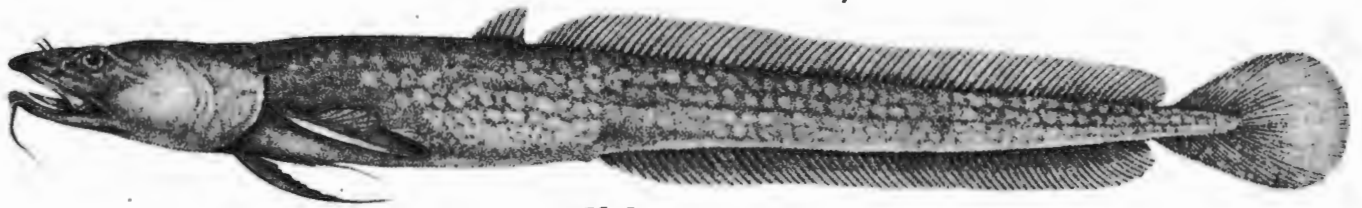
La figure donnée par M. Bloch et celle de M. Lacépède, quoique très-peu comparables entre elles, diffèrent entièrement de celle que je note ici, quoique l'un des deux poissons qu'elles représentent vienne des côtes de l'Amérique du Nord, et l'autre de celles du Sud. Ce genre comprend maintenant deux espèces.

LE BROSME JAUNE. (*Brosmerus flavescens*.)

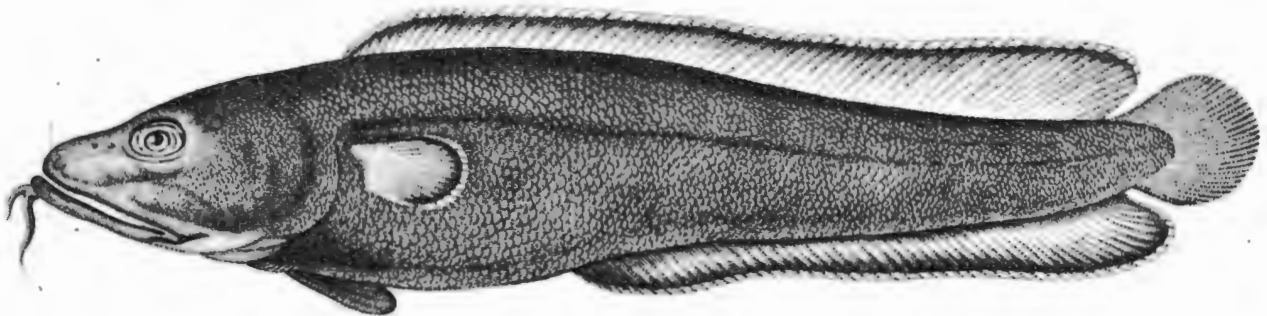
Le genre Brosme n'avoit qu'une espèce connue jusqu'à présent, mais à Marblehead, port de pêcheurs, j'ai reconnu une nouvelle espèce qui appartient à ce genre.

Caract. spéc. Corps long, plus large vers la tête et comprimé vers la queue. Couleur générale d'un beau jaune; nageoires dorsales, pectorales, anale, bordées de blanc et de noir; mâchoire inférieure plus longue que la supérieure.

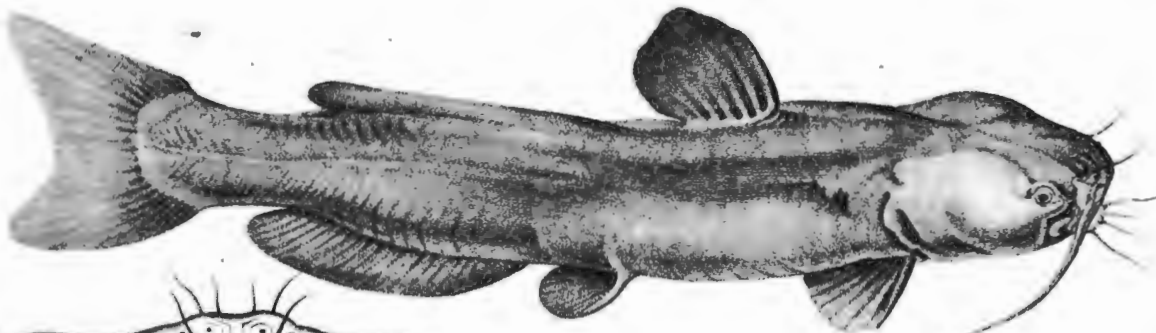
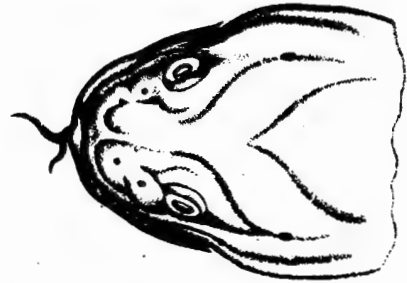
La tête est large, aplatie; le museau obtus, arrondi. L'ouverture des mâchoires grande; os maxillaire supérieur mobile et armé de dents distribuées en plusieurs rangées, pressées, aiguës et courbées en arrière. Le palais est hérissé de dents semblables: à la gorge sont des tubercules denti-



Molwe tacheté.



Brosme jaune.



Pimelode noiratre.



VILLE DE LYON
Biblioth. du Palais des Arts

culés ; les inférieurs sont les plus petits , les supérieurs les plus grands. Le tubercule postérieur est une fois plus grand que les premiers ; les arcs branchiaux sont armés sur les côtés de petits tubercules hérissés de pointes ou fortes dents coniques et courbées ; deux barbillons sont à la mâchoire inférieure ; l'œil est grand , oblique ; la ligne latérale arquée au-dessus des pectorales. Peau très-épaisse avec des écailles rondes , petites , pressées , très-irrégulièrement placées.

Une seule nageoire dorsale ; sept rayons aux branchies. P. 25 ; J. 6. Rayons très-nombreux aux nageoires dorsales et anale qui sont très-longues : il en est de même de la nageoire de la queue , qui présente une grande dimension.

La longueur de ce poisson est d'environ deux pieds. On lui donne le nom de *Tusk* ou *Cusk*. On le sale comme la morue. Il est très-estimé. Rare sur le banc de Terre-Neuve.

LE MOLVE TACHETÉ. (*Molva maculosa.*)

Le lac Erié possède une espèce de gade qui se rapproche beaucoup du ling , *Asellus langus*. Ce dernier habite les eaux salées , celui du lac Erié les eaux douces.

Caract. spéc. Le corps de ce gade est également allongé , anguilliforme ; la tête plate plus large que le corps , avec un barbillon à la mâchoire inférieure ; deux nageoires dorsales ; la première très-petite et séparée de la deuxième qui est très-longue ; les jugulaires étroites , blanches à leur extrémité qui se prolonge en filet court , en forme de faux ; pectorales un peu triangulaires , arrondies à leurs angles ; anale longue et composée comme la dorsale , d'un grand nombre de rayons ; caudale très-séparée de l'anale et de la dorsale , grande et arrondie ; la peau de ces nageoires est épaisse et visqueuse ; les écailles sont petites , rondes , peu sensibles à l'état frais à cause de l'humeur gluante qui

recouvert toutes les parties du corps, mais à l'état sec, il est facile de les apercevoir et de distinguer leurs différentes dimensions; les narines sont doubles et séparées, les antérieures tubulées et terminées en avant par un prolongement en pointe de ce tube nasal. Dans les pimeledes, ce sont les narines postérieures qui présentent ce long filet ou prolongement, que l'on prend pour des barbillons.

La mâchoire supérieure est plus longue que l'inférieure; elle est armée de petites dents aiguës, courbées en arrière, sur douze à quinze rangs au plus; le palais en est couvert, et la gorge en est également munie.

Les yeux sont oblongs, l'iris en est doré et blanc, la pupille noire un peu oblique; les lèvres sont épaisses, et l'ouverture des nageoires assez grande.

La longueur de ce poisson excède deux pieds. Son épaisseur à la première dorsale est de quinze pouces; sa hauteur au même point, deux pouces.

La longueur de la tête est de trois pouces trois lignes; la distance entre les yeux d'un pouce sept lignes. La ligne latérale est presque droite.

La couleur est ce qui le distingue plus particulièrement du ling ou *gadus molva*, qui a des bandes noires à la queue.

Celui-ci est d'une couleur obscure terre d'ombre sur tout le corps, qui produit l'effet d'une espèce de marbrure, en laissant apercevoir des taches rondes un peu jaunâtres. L'abdomen est un peu plus clair.

Voyez la figure ci-jointe. — 1. Profil. — 2. Rayon de la dorsale. — 3. Ecailles de grandeur naturelle. — 4. Tête vue en dessous. — 5. Narines. — 6. Coupe du poisson.

On lui donne le nom d'*Eel-pont*, de *Dogfish* sur les

bords du lac Erié. C'est un poisson médiocrement estimé. Je lui ai donné le nom de *maculosa*, à cause des taches dont il est parsemé.

Rayons : B. 17 ; P. 18 ; D. 10 - 71 ; J. 6 ; A. 70 ; C. 44.

LE MOLVE HUNT. (*Molva huntia*.)

Une seconde mais plus petite espèce se trouve dans la rivière de Connecticut, à Northampton. Elle est très-petite comparativement avec la première. Je suis redevable à M. Hunt de l'avantage de la connoître.

La forme de son corps est plus épaisse, relativement à sa longueur, que dans le molve tacheté. Ce corps, dans sa partie postérieure, est couvert d'une teinte nébuleuse, plus foncée que la teinte générale, qui est roussâtre ; la nageoire dorsale a des taches vers sa base, à sa partie supérieure la nageoire de la queue est plus allongée. La figure présente tous les détails de comparaison avec ceux du molve tacheté.

Je lui ai donné le nom de Hunt, en honneur du savant qui m'a communiqué l'individu qu'il s'étoit procuré.

Enfin je joins ici une espèce de corigone auquel on donne le nom de hareng sur les bords du lac Erié. J'en possède une autre qu'on appelle *white-fish*.

Point de dents ; écailles rondes, couleur argentée, corps fusiforme, chair très-bonne à manger et très-délicate.

Ces différens poissons font partie de ceux que j'ai examinés et rapportés, et dont je communiquerai successivement la description à MM. les Professeurs du Muséum.